

DEMANDE DE STAGE

Possibilités de faire un stage

Plusieurs départements de la CINEMATEK accueillent des stagiaires :

- La Collection film
(contact : Nicola Mazzanti, job@cinematek.be)
- Le Centre de Documentation
(contact : Jean-Paul Dorchain, jean-paul.dorchain@cinematek.be)
- Le Service Éducatif, Service de Culture cinématographique asbl
(contact : Jeni Reghem & Freddy Malonda, scc@cinematek.be)
- Presse
(contact : Emmanuelle De Schrevel : emmanuelle.deschrevel@cinematek.be)
- Le service Communication
(contact : Johan Vreys, communication@cinematek.be)
- Les services techniques et administratifs
(contact : Marjolijn Barbier, job@cinematek.be)

Conditions pour un stage

Il y a certaines conditions qui visent à garantir la qualité du projet de stage :

- L'objet des stages doit pouvoir s'inscrire concrètement dans une activité ou un projet de la CINEMATEK.
- Nous privilégions les demandes de stage de longue durée.
- Nous privilégions les demandes d'étudiants bilingues (français et néerlandais).

Procédure de sélection

Chaque demande de stage passe par une petite procédure de sélection :

1. Le/La candidat(e) envoie une lettre de motivation accompagnée d'un CV, à l'attention du Conservateur, Monsieur Nicola Mazzanti, ainsi qu'au responsable du service dans lequel il/elle souhaite effectuer son stage (voir contact ci-dessus).
2. Un entretien peut lui être proposé pour évaluer sa motivation et discuter ensemble d'un projet de stage concret.

Formalités administratives

- Une convention de stage sera établie entre le/la stagiaire, son maître de stage et la CINEMATEK pour définir l'objet et la durée du stage.
- L'étudiant(e) produira un document émanant de son établissement scolaire, attestant d'une couverture par l'assurance scolaire.
- Les stages ne sont pas rémunérés.